Mail reçu le 06/09/2022 à 14h03

Mr le Commissaire Enquêteur,

Nous émettons bien évidemment un avis favorable pour ce programme de rechargement en sable du littoral sud de Soulac sur la période 2023 - 2032. Ce projet est conforme à des échanges de mails avec Monsieur Vincent Mazeiraud, qui nous avait exposé les problèmes à prendre en compte il y a déjà quelques années. Nous habitons boulevard de l'Amélie, et, en l'absence actuelle de travaux de défense contre la mer dans notre secteur, les risques pour la route départementale et les habitations sont importants et nous avons constaté chaque année les dégâts très significatifs (recul de la plage, chute d'arbres...), il y a maintenant urgence ! Ces rechargements massifs en sable sont nécessaires mais ne constituent probablement pas une solution pérenne. Nous pensons que des travaux en dur, de type épis doivent être engagés en parallèle à ce rechargement. Cela devrait conduire à stabiliser de manière plus pérenne le trait de cote.
Cordialement

Gérard et Francine LEPONT